



Demande :  Adhésion (Membre)  
 Essai (3 essais non renouvelables)  
 Tir occasionnel (une fois par année)

N° : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Prénom **S** : \_\_\_\_\_

Rue & N° : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_ Télé Privé : \_\_\_\_\_ GSM : \_\_\_\_\_

Adresse courriel : \_\_\_\_\_

Nationalité : \_\_\_\_\_ N° National : \_\_\_\_\_

Lieu de naissance : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

Choix du type et de la Section de tir :	Tir à Air <input type="radio"/>	Tir aux armes à feu <input type="radio"/>	
		Récréatif <input type="radio"/>	Récréatif <input type="radio"/>
	Précision <input type="radio"/>	Précision <input type="radio"/>	Parcours de Tir <input type="radio"/>
	ETSJ <input type="radio"/>		

L'adhésion prend cours à la date de sa suscription pour une durée de 12 mois, commençant à courir après 30 jours d'attente d'acceptation de votre candidature par le Conseil d'Administration de l'EBSA asbl (paragraphe b). Sauf dénonciation notifiée par écrit exclusivement dans les 30 jours qui précèdent l'échéance, L'adhésion sera tacitement reconduite par des périodes successives de 12 mois.

**Voir Verso ►**

**il est obligatoire de fournir à l'inscription pour :** Le Tir aux armes à feu, les documents **1 à 6.**  
 L' ETSJ ou tir à air pour les personnes mineures les documents **1, 5, 6.**  
 L' ETSJ ou tir à air, pour les personnes majeures, les documents **1, 2, 5, 6.**

1.	Présentez votre <b>carte d'identité valide</b>	<input type="radio"/>
2.	Fournir <b>un extrait de casier judiciaire (original)</b> de moins de 3 mois <b>Renouvelable le 01 janvier de chaque année.</b> <i>Si votre extrait de casier judiciaire comporte des peines non conformes à la loi en vigueur sur la fréquentation d'un stand de tir, votre candidature sera refusée et aucun remboursement ne pourra être exigé !!.</i> En cas de doute, demandez le texte de loi au représentant du club avant de signer ce document.	<input type="radio"/>
3.	Présentez vos <b>détentions d'armes</b> et/ou votre <b>Licence de tireur sportif</b> ou le <b>document délivré par le Gouverneur</b> (en vue de la préparation de l'épreuve pratique de tir).	<input type="radio"/>
4.	Les Représentants des forces de l'ordre qui souhaitent utiliser leurs armes de service : Présentez <b>l'autorisation Modèle 4 délivré gratuitement par le Monsieur le Gouverneur de votre province.</b>	<input type="radio"/>
5.	Fournir une <b>photo d'identité récente.</b>	<input type="radio"/>
6.	Rentrez au club <b>l'attestation médicale</b> de la fédération de tir URSTBf, dans les 8 jours à dater de cette demande	<input type="radio"/>

- Par la présente, je reconnais avoir pris connaissance du règlement d'ordre intérieur de l'EBSA et je m'engage à le respecter.
- La demande d'inscription prendra cours lorsque les documents obligatoires renseignés ci-dessus seront rentrés ainsi que les frais engendrés acquittés. Sans lettre négative de notre part dans le mois suivant votre demande d'inscription, elle sera considérée comme acceptée.
- Pour des raisons de sécurité, il est indispensable de comprendre le français ou d'être accompagné d'un traducteur officiel. Cependant, si ces personnes ainsi que l'examineur maîtrisent une langue étrangère commune, l'on pourrait envisager l'utilisation cette autre langue.
- J'accepte que mes données fassent l'objet d'un traitement Informatique.

Fait à Battice, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/201\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

**Pour les personnes mineures** (Ecole de Tir Sportif pour Jeunes) Nom, prénom du père et de la mère ou du tuteur légal ainsi que leurs signatures précédées de la mention manuscrite « **pour accord** » :

Père Nom, Prénom: \_\_\_\_\_

Mère Nom, Prénom: \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

**Tuteur légal**

Signature : \_\_\_\_\_